

SOLIDARITÉ FAMILLES

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2019

SOLIDARITÉ FAMILLES
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2019

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 4
Résultats	5
Évolution des actifs nets	6
Bilan	7 - 8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 18
Renseignements complémentaires	19 - 20



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
SOLIDARITÉ FAMILLES

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme SOLIDARITÉ FAMILLES (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2019, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire des produits de dons et d'activités, dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ses produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux résultats nets, aux actifs nets et à l'actif.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Gariépy Gravel Larouche Blouin

GARIÉPY, GRAVEL, LAROUCHE, BLOUIN,
CPA, S.E.N.C.R.L.¹

Québec
Le 29 mai 2019

¹ Par René Blouin, CPA auditeur, CA

SOLIDARITÉ FAMILLES**RÉSULTATS****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019**

	2019	2018
PRODUITS		
Dons de denrées	293 704 \$	239 490 \$
Subventions (tableau A)	215 207	187 323
Produits de la friperie	72 744	60 140
Subventions salariales	46 821	17 373
Dons et commandites	18 937	31 353
Produits de gestion	4 467	5 300
Contributions des participants	3 471	3 431
Location des lots Jardin Communautaire	2 215	2 425
Amortissement des apports reportés	1 555	1 872
Autres revenus	<u>1 102</u>	<u>3 006</u>
	660 223	551 713
CHARGES (tableau B)	<u>644 499</u>	<u>566 798</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>15 724</u></u> \$	<u><u>(15 085)</u></u> \$

SOLIDARITÉ FAMILLES
ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

	Projets spéciaux	Investis en immo- bilisations	Non affectés	2019 Total	2018 Total
SOLDE AU DÉBUT	30 000 \$	14 059 \$	16 106 \$	60 165 \$	75 250 \$
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(10 000)	(3 808)	29 532	15 724	(15 085)
INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS	<u>(20 000)</u>	<u>21 770</u>	<u>(1 770)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
SOLDE À LA FIN	<u>-</u> \$	<u>32 021</u> \$	<u>43 868</u> \$	<u>75 889</u> \$	<u>60 165</u> \$

SOLIDARITÉ FAMILLES**BILAN****31 MARS 2019**

	2019	2018
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	27 027 \$	30 034 \$
Dépôt à terme, 1.20 %	50 235	10 222
Débiteurs (note 3)	8 534	30 114
Frais payés d'avance	<u>603</u>	<u>6 186</u>
	86 399	76 556
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	<u>34 209</u>	<u>17 390</u>
	<u>120 608</u> \$	<u>93 946</u> \$

SOLIDARITÉ FAMILLES**BILAN****31 MARS 2019**

	2019	2018
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer (note 5)	42 531 \$	30 038 \$
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES	<u>2 188</u>	<u>3 743</u>
	<u>44 719</u>	<u>33 781</u>
ACTIFS NETS		
Projets spéciaux	-	30 000
Actifs nets investis en immobilisations	32 021	14 059
Actifs nets non affectés	<u>43 868</u>	<u>16 106</u>
	<u>75 889</u>	<u>60 165</u>
	<u>120 608 \$</u>	<u>93 946 \$</u>
ENGAGEMENT CONTRACTUEL (note 9)		

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

_____, administrateur

_____, administrateur

SOLIDARITÉ FAMILLES**FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019**

	2019	2018
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	15 724 \$	(15 085) \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	5 363	3 458
Variation du placement	-	755
Variation de l'intérêt dans le Minibus	-	(97)
Amortissement des apports reportés	<u>(1 555)</u>	<u>(1 775)</u>
	19 532	(12 744)
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Dépôt à terme, 1.20 %	(40 013)	19 991
Débiteurs	21 580	12 069
Frais payés d'avance	5 583	(4 586)
Créditeurs et charges à payer	12 493	12 107
Apports reportés	<u>-</u>	<u>(8 781)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	19 175	18 056
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(22 182)</u>	<u>(11 882)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
	(3 007)	6 174
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT		
	<u>30 034</u>	<u>23 860</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN		
	<u>27 027</u> \$	<u>30 034</u> \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

SOLIDARITÉ FAMILLES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2019

1. FORME JURIDIQUE ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme a pour mission d'offrir des services aux familles de Duberger-Les Saules. Il est un organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. À ce titre, l'organisme peut émettre des reçus pour dons de bienfaisance.

2. MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la juste valeur des actifs acquis, des passifs pris en charge et de la contrepartie transférée lors de la comptabilisation proportionnelle d'un organisme, sur la dépréciation des actifs financiers et sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

CONSTATATION DES PRODUITS

L'organisme applique la méthode du report pour constater les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les droits d'inscriptions aux activités sont constatés lorsque les activités ont lieu.

Les dons sont inscrits à titre de produits au cours de l'exercice où ils sont reçus.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

SOLIDARITÉ FAMILLES
NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2019

2. MÉTHODES COMPTABLES (suite)

ACTIFS NETS

Réservés aux projets spéciaux

Il s'agit de montants grevés d'affectation spécifique. Ces montants pourront être utilisés pour le développement, la promotion des programmes spécialisés et la rémunération du personnel en lien avec lesdits programmes.

Investis en immobilisations

Il s'agit des éléments d'actif, de passif, les revenus et les charges afférents aux immobilisations corporelles.

Non affectés

Ce sont des sommes qui résultent des opérations courantes et qui peuvent être utilisées au bon vouloir de la corporation.

INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme a fait le choix de classer ses actifs et passifs financiers de la façon suivante :

Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange, selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, du dépôt à terme, des comptes à recevoir et autres créances et des subventions à recevoir.

SOLIDARITÉ FAMILLES**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 MARS 2019**

2. MÉTHODES COMPTABLES (suite)**INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créiteurs et charges à payer à l'exception des sommes à remettre à l'État.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transaction dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût ou au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument.

APPORTS REÇUS SOUS FORME DE BIENS

Les apports reçus sous forme de biens sont comptabilisés aux résultats à la juste valeur au cours de l'exercice auquel ils se rapportent.

INTÉRÊT DANS UN ACTIF

L'intérêt dans le Minibus comptabilise les actifs, les passifs, les produits et les charges selon sa part dans le partenariat.

SOLIDARITÉ FAMILLES**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 MARS 2019**

2. MÉTHODES COMPTABLES (suite)**IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes et les taux et périodes indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux ou périodes
Améliorations locatives	Amortissement linéaire	10 ans
Équipements	Amortissement linéaire	7 ans
Matériel informatique	Amortissement linéaire	5 ans
Matériel roulant	Amortissement dégressif	30 %
Mobilier et équipements de bureau	Amortissement linéaire	10 ans

DÉPRÉCIATION D'ACTIFS À LONG TERME

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les subventions relatives aux immobilisations corporelles sont comptabilisées à titre de subventions reportées puis amorties de la même façon que les immobilisations auxquelles elles se rapportent. Les subventions relatives aux charges sont comptabilisées en déduction de celles-ci.

SOLIDARITÉ FAMILLES
NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2019

3. DÉBITEURS

	2019	2018
Comptes à recevoir	77 \$	22 985 \$
Taxes à recevoir	2 902	2 129
Subventions à recevoir	5 255	4 700
Dépôt en garantie	<u>300</u>	<u>300</u>
	<u>8 534</u> \$	<u>30 114</u> \$

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2019		2018	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Améliorations locatives	3 069 \$	153 \$	2 916 \$	-
Équipements	42 890	14 207	28 683	14 998
Matériel informatique	4 823	3 944	879	1 490
Matériel roulant	5 227	4 926	301	430
Mobilier et équipements de bureau	<u>1 920</u>	<u>490</u>	<u>1 430</u>	<u>472</u>
	<u>57 929</u> \$	<u>23 720</u> \$	<u>34 209</u> \$	<u>17 390</u> \$

5. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2019	2018
Fournisseurs	10 709 \$	10 005 \$
Frais courus	7 063	-
Sommes à remettre à l'État	8 560	7 952
Salaires et vacances à payer	<u>16 199</u>	<u>12 081</u>
	<u>42 531</u> \$	<u>30 038</u> \$

SOLIDARITÉ FAMILLES**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 MARS 2019****6. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles d'un montant initial de 17 454 \$ représentent les subventions reçues qui étaient destinées à l'achat d'équipements pour le fonds d'administration générale au montant de 3 693 \$, pour les cuisines communautaires au montant de 4 145 \$, pour le jardin communautaire au montant de 4 388 \$ ainsi que pour l'acquisition de matériel roulant pour l'activité Minibus au montant de 5 228 \$. Les variations survenues au cours de l'exercice sont les suivantes :

	2019	2018
Solde au début	3 743 \$	5 106 \$
Moins : Montant constaté à titre de produits	<u>(1 555)</u>	<u>(1 363)</u>
	<u>2 188 \$</u>	<u>3 743 \$</u>

7. APPORTS REÇUS SOUS FORME DE BIENS

Les apports présentés dans l'état des résultats comprennent une somme de 254 418 \$ (239 700 \$ en 2018) représentant la juste valeur estimative des apports reçus sous forme de denrées alimentaires périssables de la part de la Société Saint-Vincent de Paul de Québec pour le secteur Duberger, de Partage chrétien pour le secteur Les Saules et de Moisson Québec pour les deux secteurs.

SOLIDARITÉ FAMILLES
NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2019

8. INTÉRÊT DANS UN ACTIF

L'organisme détient une participation dans une coentreprise ayant comme objectif l'exploitation d'un minibus à des fins communautaires. Les états financiers présentent la quote-part de l'organisme dans les produits, charges, actifs et passifs.

	2019	2018
Bilan		
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	2 067 \$	1 595 \$
Comptes à recevoir	194	9
Frais payés d'avance	<u>119</u>	<u>97</u>
	2 380	1 701
Immobilisations corporelles	<u>301</u>	<u>431</u>
	<u><u>2 681</u></u> \$	<u><u>2 132</u></u> \$
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	394 \$	- \$
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	301	431
Produits reportés	<u>412</u>	<u>412</u>
	1 107	843
Valeur nette	<u>1 574</u>	<u>1 289</u>
	<u><u>2 681</u></u> \$	<u><u>2 132</u></u> \$
Résultats		
Produits	810 \$	761 \$
Charges	<u>(657)</u>	<u>(812)</u>
Bénéfice net (perte nette)	<u><u>153</u></u> \$	<u><u>(51)</u></u> \$

SOLIDARITÉ FAMILLES
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2019

9. ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un bail totalise 24 662 \$ et les versements à effectuer au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2020	20 252 \$
2021	<u>4 410</u>
	<u><u>24 662 \$</u></u>

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

RISQUES FINANCIERS

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créiteurs et charges à payer.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison de variations des prix du marché. Certains instruments financiers de l'organisme l'exposent à ce risque qui se compose du risque de taux d'intérêt.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt variable assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

SOLIDARITÉ FAMILLES
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2019

11. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2018 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2019.

SOLIDARITÉ FAMILLES
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

	2019	2018
TABLEAU A - SUBVENTIONS		
CIUSSS de la Capitale-Nationale		
PSOC (Programme de soutien aux organismes communautaires)	63 865 \$	75 066 \$
PSSA (Programme de subvention en sécurité alimentaire 2017-2020)	5 980	5 526
Centraide Québec et Chaudière-Appalaches		
Centraide	54 000	45 500
Centraide - Fonds SVP	748	-
Commission scolaire de la Capitale	50 375	36 415
Recyc-Québec	17 653	-
SACAIS (Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales)	9 682	8 182
Communauté métropolitaine de Québec	2 154	-
Dons politiques	4 900	500
Desjardins	3 000	-
Ville de Québec	2 850	8 750
Fondation Saison Nouvelle	-	7 384
	<u>215 207 \$</u>	<u>187 323 \$</u>

SOLIDARITÉ FAMILLES
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

	2019	2018
TABLEAU B - CHARGES		
Activités de reconnaissance	956 \$	3 240 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	5 363	3 458
Aménagement	1 607	3 953
Assurances	120	144
Denrées	3 328	5 745
Distribution de denrées et d'autres biens	293 804	239 790
Électricité	1 718	1 502
Entretien et réparations	1 423	2 539
Formation	227	-
Fournitures et outillage	11 847	14 992
Frais bancaires	228	352
Frais de bureau	3 561	3 380
Frais de déplacements	2 833	5 333
Honoraires professionnels	11 042	10 328
Loyer	34 656	31 841
Projets spéciaux	1 339	1 360
Publicité et frais de représentation	3 099	5 001
Salaires et avantages sociaux	264 479	230 874
Télécommunications	<u>2 869</u>	<u>2 966</u>
	<u><u>644 499</u></u> \$	<u><u>566 798</u></u> \$